

Vertus et limites d'un programme axé sur les profits immédiats

Vendredi 17 août 2018- N°221



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Au fil des *Grain de Sel* chacun aura compris l'importance que j'attache au programme pyramidal qui permet une sélection des meilleurs en plat comme en obstacle, sélection par essence forcément fondée sur une base la plus large possible. Cette dernière est aujourd'hui sérieusement fragilisée. Pour la majorité des propriétaires, faire courir doit être un plaisir et un loisir et pas un business : la récompense de l'investissement et du risque financier doit se retrouver avant tout dans la victoire et l'allocation qui va avec.

Qu'on ne s'y trompe pas, je ne suis pas un adversaire déterminé du commerce, en particulier international. Acheter et vendre est un acte économique naturel dans toutes les activités et celle des courses et de l'élevage n'y échappe pas. Être propriétaire est un jeu et passer au guichet quand on a un ticket gagnant dans sa poche peut parfaitement être un objectif pour certains.

Créer de la valeur

La vocation de nombreux éleveurs est bien sûr de vendre leur production tant à l'amiable qu'à travers les ventes aux enchères. Certains, de plus en plus nombreux me semble-t-il, notamment en obstacle,

prennent un risque supplémentaire en exploitant le début de la carrière de course pour mieux valoriser le produit et espérer le vendre dans de meilleures conditions. En contrepartie du risque, le prix de vente peut être très supérieur. Les investisseurs irlandais et anglais ainsi que leurs courtiers sont ainsi friands des 3 et 4 ans qui montrent un peu de qualité pour leurs débuts tant à Auteuil ou Compiègne que sur les bons parcours régionaux.

Remporter une course, c'est donc non seulement percevoir une allocation et les primes qui y sont attachées, mais aussi donner une valeur à ses élèves. Il est légitime de se poser la question, à un moment de la carrière d'un cheval, de prendre ou non ses profits. Vendre un bon cheval peut être la récompense recherchée pour les efforts réalisés. Cela peut aussi dégager des marges qui vont permettre de nouveaux investissements, d'acheter des chevaux prêts à courir, de choisir des saillies de bon niveaux... Tout cela, ne pas se résigner à être systématiquement perdant, est parfaitement cohérent et économiquement sain.

Au-delà de cette création de valeur, le commerce est aussi un moyen de faire tourner les stocks, de se séparer de chevaux qui ne correspondent pas à ses objectifs, de renouveler les effectifs qu'on a dans ses boxes. C'est un des éléments qui peuvent rendre encore plus vivante l'activité de propriétaire.

Enfin, il faut se réjouir du succès des haras français et de la réputation de la place de Deauville dans le concert des grandes ventes internationales, qui, je l'espère, sera confirmée par l'actualité du moment. Ces grands haras, créateurs d'emploi, acteurs de l'aménagement du territoire, ont un apport positif sur

la balance des paiements et soutiennent aussi les courses, exploitant la carrière de nombreux chevaux en France.

L'impasse d'un programme sous influence des intérêts de court terme

Mais la mission première des sociétés de courses ne peut pas être d'organiser un vaste échange de chevaux de courses ou d'élevage avec une prédominance d'un marché international forcément plus puissant, d'autant plus quand des intervenants sont défiscalisés dans toutes leurs activités et pour tous leurs revenus.

Les courses françaises bénéficient d'un monopole, d'autorisations publiques et elles perçoivent une taxe. La contrepartie de la part des pertes des parieurs que l'État permet aux filières de conserver est d'organiser des courses avec un programme adapté à un panel d'acteurs permettant un développement large et équilibré.

Le plus grand nombre possible de propriétaires et d'éleveurs aux profils différents doit trouver une place à sa mesure pour justifier leurs investissements. Le programme des courses, la répartition des allocations, des primes, doivent être dictés par cette recherche d'un équilibre toujours difficile à trouver. Il faut qu'il soit incitatif pour d'une part une base qui seule peut permettre de financer le système, assure un marché secondaire aux chevaux de qualité moyenne, et développe finalement sans cesse sa qualité, et d'autre part un sommet de la pyramide qui se doit de sélectionner les meilleurs. Le programme des courses ou le mécanisme des aides que sont les primes, par

nécessité à la recherche de stabilité dans la durée, ne peut évidemment pas être dicté par ceux

qui visent la réalisation immédiate de profits. Défendant leurs intérêts, ce qui est légitime, ils cherchent à valoriser telles ou telles catégories de chevaux parce qu'elles peuvent être à la mode et immédiatement plus créatrices de valeur. Leurs demandes doivent être prises en compte, mais ne peuvent servir de base au système.

Donner trop de place aux intérêts catégoriels dans les processus de décisions stratégiques, serait prendre un gros risque de long terme pour le dynamisme des filières du Galop. Depuis plusieurs décennies maintenant, les courses de distance sont considérées comme peu favorables à la valorisation... et petit à petit on est en vient à déconsidérer aussi les épreuves de 2 400 mètres. Nos homologues anglais et irlandais, même américains ont pris largement le dessus dans cette catégorie : le nombre de chevaux français ayant participé au Grand Prix de Paris en est une triste illustration. Au prétexte que gagner sur 2 400 mètres ne créerait pas assez de valeur immédiate, faudrait-il revoir encore notre programme de fond en comble ? Le risque de déstabilisation de l'élevage français serait grand : on ne doit pas systématiquement se tourner vers les souches allemandes pour chercher tenue et qualité réunies.

Construire dans la durée

La réputation de l'élevage français – en plat comme en obstacle – ne s'est pas faite en quelques jours. C'est la solidité d'un programme pyramidal établi progressivement depuis un siècle et demi, sa stabilité (ce qui n'exclut pas de s'adapter), qui ont permis au fil de décennies d'assoir – largement – sa force.

Le Grain de Sel du vendredi



29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

UNION POUR LE
GALOP FRANÇAIS

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.